



CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2023-2024

MÉMOIRE
11 recommandations clés
pour assurer la
vitalité culturelle
des territoires du Québec

LA CULTURE, PARTOUT

www.rcrcq.ca



À propos du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)

Le RCRCQ fédère 15 Conseils régionaux de la culture (CRC). Les CRC regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Les CRC favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région.

Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les Conseils régionaux de la culture interagissent avec les instances municipales et régionales pour assurer le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

Préambule

Les arts et la culture contribuent de multiples manières au développement des régions du Québec : amélioration de la qualité de vie des citoyens, diversification de l'économie, épanouissement de la jeunesse, facteur de croissance de l'innovation et de la créativité, expression de l'identité.

Pour se déployer, se consolider, rayonner et survivre, la culture a besoin d'investissements publics ciblés et porteurs. C'est dans cet esprit que, dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2023-2024, le Réseau propose 11 recommandations afin de soutenir le développement culturel et d'en assurer sa vitalité dans tous les territoires du Québec.

Les investissements pour la relance culturelle

Faisant face à de nombreux défis qui se sont exacerbés après deux ans de pandémie fragilisant tout un écosystème, Québec a investi plusieurs millions de dollars pour appuyer les artistes, artisans, entreprises et organismes culturels durement éprouvés par la crise et pour permettre à l'ensemble du milieu de préparer la reprise. Néanmoins, la consolidation du milieu culturel ne peut se réaliser à si brève échéance. D'autant que la pression inflationniste, couplée à la pénurie de main-d'œuvre, risquent d'avoir de lourdes conséquences sur la culture qui, faute de pouvoir rivaliser avec les autres secteurs, devra composer avec une reprise plus lente de ses activités.

Recommandation 1

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de maintenir, pour les quatre prochaines années, le même niveau d'investissement que celui de 2022-2023 afin de soutenir la relance progressive du secteur culturel.

Les arts autochtones au coeur de la reconstruction culturelle

Soutenir la transmission, le développement et le rayonnement des arts et des pratiques culturelles autochtones, c'est s'engager en faveur de la démarche de réappropriation et de reconstruction identitaires menées par les Premières Nations. L'art occupe une place centrale dans la reconnaissance de la présence ancestrale des peuples autochtones au Québec, de leurs savoirs, imaginaires et visions du monde. C'est pourquoi, il importe de mettre en valeur la création et le patrimoine autochtones et de soutenir la diffusion des pratiques culturelles traditionnelles et contemporaines. Il faut s'assurer de répondre adéquatement aux besoins des artistes, artisans, organismes et entreprises culturelles des peuples autochtones en matière de financement, de formation et d'accès aux programmes gouvernementaux.

Recommandation 2

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de soutenir financièrement la mise en place d'une structure de représentation, de service et de soutien pour les artistes, artisans, organismes et entreprises culturelles des peuples autochtones du Québec.

Des musées plus forts en région

Renforcer le réseau des musées en région

Situés au cœur de l'écosystème culturel des régions, les musées déploient une offre variée allant de la création d'expositions à la mise en place d'activités éducatives pour les enfants. Cependant, la pérennité du réseau des musées en région repose sur un équilibre fragile que le projet d'implantation des Espaces bleus pourrait venir perturber si celui-ci n'est pas conçu de façon complémentaire.

Recommandation 3

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de bonifier le soutien des musées en région et de renouveler l'appui en assurant la récurrence du programme Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes, instrument essentiel dans le soutien à la vitalité de l'offre muséale au Québec.

La citoyenneté culturelle, rôle clé dans le développement des jeunes

La culture participe au développement de l'élève par l'apprentissage d'habiletés et de compétences diverses, contribue à la réduction du décrochage scolaire, sensibilise à la beauté de notre langue commune et favorise son appropriation. Ce faisant, la culture joue un rôle clé dans la formation du citoyen et dans son intégration à la société. L'implication des centres culturels affiliés aux grandes universités québécoises et des divers organismes artistiques partenaires situés en périphérie des campus serait la pierre angulaire du succès de ce projet de grande envergure.

En 2012, le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec entreprend une démarche nationale pour favoriser la citoyenneté culturelle des jeunes du Québec. Dans cette mouvance, les Conseils régionaux de la culture ont organisé des forums dans leur région respective, événements qui ont conduit à un grand forum national à Québec en 2016. Après une dizaine d'années de mobilisation et d'action, ce concept s'est imposé et a contribué à la mise en place de mesures publiques pour favoriser la pratique artistique et culturelle et la participation des jeunes à la vie culturelle.

Après une décennie, il apparaît important de faire le point sur l'impact de cette démarche, d'en illustrer les avancées et les enjeux et d'identifier les chantiers prioritaires pour entamer un nouveau cycle. Dans ce contexte, le RCRCQ planifie l'organisation des États généraux sur la citoyenneté culturelle des jeunes, un moment privilégié pour réunir les principaux acteurs afin de faire le point, tant sur le plan de la recherche que de la pratique, et de mettre en lumière les avancées. Cet événement se veut aussi une occasion de réfléchir collectivement aux principaux chantiers et mesures qui devraient être mis en œuvre pour favoriser cette appropriation de notre culture par les jeunes du Québec.

Recommandation 4

Le RCRCQ demande au gouvernement du Québec de soutenir la démarche d'états généraux sur la citoyenneté culturelle des jeunes et de prévoir le financement pour les mesures qui en découleront.

Faire des enseignants les passeurs de culture de demain

Comme on peut le constater dans le projet des Passeurs culturels implanté par l'Université de Sherbrooke en 2017, l'offre d'un accès gratuit ou à faible coût à de nombreuses activités culturelles aux futurs enseignants a de nombreux impacts positifs. Cette mesure les aide à devenir eux-mêmes des consommateurs de culture investis et les forme à insuffler cette curiosité à leurs futurs élèves. L'implication des centres culturels affiliés aux grandes universités québécoises et des divers organismes artistiques partenaires situés en périphérie des campus serait la pierre angulaire du succès de ce projet de grande envergure.

Recommandation 5

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec, particulièrement aux ministères de la Culture et des Communications et de l'Enseignement supérieur, de collaborer étroitement autour de la mise en place de projets à l'image de celui des Passeurs culturels dans les différents établissements universitaires de la province qui proposent une formation initiale des futurs professionnels de l'enseignement.

Le cœur créatif, ferment de la vitalité culturelle du Québec

Le cœur créatif, c'est l'ensemble des artistes, créateurs, artisans et travailleurs culturels qui par leurs œuvres et leur travail agissent comme catalyseurs de la vitalité culturelle du Québec. Mis à rude épreuve depuis le début de la pandémie, le cœur créatif doit maintenant faire face à la pénurie de main d'œuvre et la pression de l'inflation, ce qui contribue à exacerber les enjeux, propres au secteur, de rétention de personnel et de renouvellement des générations de créateurs.

Renouveler l'appui au CALQ et à la SODEC

Piliers quant au soutien de l'écosystème créatif, le CALQ et la SODEC ont été en première ligne, depuis le début de la pandémie, pour aider les créateurs, artistes et organisations du milieu culturel à surmonter les conséquences des mesures sanitaires en vigueur. Au-delà de cette situation d'exception, il importe que ces sociétés d'État puissent poursuivre leur mission première et contribuer de manière structurante au développement du secteur culturel.

Recommandation 6

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de poursuivre ses efforts en faveur de la consolidation du budget du CALQ et de la SODEC afin que ces institutions puissent continuer de soutenir pleinement les artistes, organismes et entreprises culturelles dans TOUTES les régions du Québec.

Soutenir le chantier d'envergure mené par Compétence Culture

Particulièrement touché par la pandémie et la pénurie généralisée de main-d'œuvre, le milieu des arts de la scène vit une situation complexe et paradoxale. Alors que le public retrouve progressivement le chemin des salles et des festivals, les nombreuses réorientations de carrières des artisans et techniciens de scène couplées à la très grande difficulté de trouver du personnel menacent la tenue des représentations artistiques. C'est pourquoi Compétence Culture a lancé un vaste chantier, Culture en action, afin de répondre aux enjeux d'attractivité du milieu culturel, de ses besoins de main d'œuvre et de ses conditions de travail, lequel doit aboutir à la présentation d'un plan d'action en fin d'année. Ces enjeux prennent une dimension particulière en région, notamment dans les régions éloignées.

Recommandation 7

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de mettre en place, avec ses partenaires, des mesures structurantes liées aux enjeux de la main-d'œuvre au sein du milieu culturel et ce, à partir du plan d'action produit par Compétence Culture.

Ancrer la culture au cœur de la transition écologique

La transition écologique constitue une grande priorité stratégique qui doit être au cœur de l'action gouvernementale et de l'expression de la vie culturelle.

Recommandation 8

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de déployer un programme de formation continue sur les enjeux climatiques et de littératie carbone adaptée à chaque secteur artistique et à chaque corps de métier, afin de garantir un niveau de connaissance élevé et homogène pour tous les travailleurs culturels québécois, incluant ceux à horaire (techniciens, services d'accueil, etc.) et intégrer une introduction à ces mêmes concepts dans les programmes de toutes les écoles supérieures d'art.

Le développement des compétences pour la transition écologique

La culture et le patrimoine, piliers de la revitalisation du territoire

En plus de contribuer à la qualité et à l'amélioration des milieux de vie, la culture et le patrimoine agissent comme les catalyseurs de l'appartenance locale et nationale. Ils sont l'une des conditions premières de la constitution d'une identité commune et participent à la vitalité, à l'attractivité et au rayonnement du territoire.

Mettre en œuvre la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire

Dévoilée le 6 juin 2022, la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire est la toute première vision stratégique du Québec sur ces enjeux. Les objectifs fixés en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine et des paysages, de densification et de limitation de l'étalement urbain ou encore d'adaptation aux changements climatiques constituent une étape majeure vers la transformation en profondeur de l'aménagement du territoire.

Recommandation 9

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de mettre en place d'ici 2023 le plan d'action afin qu'il concrétise les ambitions de la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire.

Le rayonnement de la culture des régions

Si la culture constitue un important levier de développement, elle est aussi la principale raison de l'attractivité et du rayonnement du Québec. Pour continuer d'exister et de rayonner durablement, cela suppose de façonner un milieu favorable à la réalisation de ses objectifs.

La découvrabilité des contenus culturels est assurément un enjeu majeur pour tout le Québec. Nous croyons que le contexte de relance est une occasion à saisir pour faire rayonner la culture des régions du Québec et pour créer des ponts solides entre nos milieux et la population. Cet enjeu s'exprime de manière particulièrement aiguë dans les régions qui ne bénéficient notamment pas de la couverture des médias nationaux.

Recommandation 10

Le RCRCQ recommande, pour assurer la vitalité culturelle de chacune des régions du Québec, de mettre en place une stratégie de communication régionalisée pour renforcer les liens entre le milieu et la population de chacune des régions et ainsi favoriser la consommation et la participation culturelle de proximité.

Pérenniser le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ)

Lancé en 2014 par le ministère de la Culture et des Communications, le PCNQ a favorisé le soutien et l'émergence d'initiatives pour accompagner la transition numérique du milieu culturel québécois. Reconduit jusqu'à la fin 2023, le plan soutient des mesures qui agissent pour une meilleure visibilité et un plus grand rayonnement des contenus culturels. Il se concentre également sur un volet d'accompagnement incarné par le réseau des agents de développement culturel numérique (ADN).

Recommandation 11

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de :

- **Prévoir un investissement régulier et à long terme pour le PCNQ afin d'assurer une continuité du déploiement numérique dans toutes les sphères de la culture.**
- **Reconduire le mandat du réseau ADN en vue de maintenir l'apport des agents au développement numérique de leurs organisations.**



LES MEMBRES DU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

Le RCRCQ regroupe 15 CRC, des équipes totalisant plus de 115 professionnels. Ensemble, les Conseils régionaux de la culture représentent plus de 4300 artistes, artisans.es, écrivains.es, organismes artistiques et culturels, partout sur le territoire, de la Côte-Nord jusqu'en Outaouais, de l'Abitibi, jusqu'en Gaspésie.

LA CULTURE, PARTOUT



CULTURE BAS •
SAINT • LAURENT



c u l t u r e
GASPÉSIE

Cu|ture
anaudière

Culture
Laurentides

laval
culture — ACCOMPAGNER —
REPRÉSENTER —
— TRANSFORMER —



culturemauricie
LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE



Culture
Outaouais

culture
Saguenay-Lac-Saint-Jean



REMERCIEMENTS

Le RCRCQ remercie les Conseils régionaux de la culture, particulièrement Culture Montréal, pour leur contribution à la réflexion et à l'analyse des enjeux prioritaires sur leur territoire.

Document produit par

le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)

Orientations stratégiques

Éric Lord, directeur général

Édition

Nathalie Girard, coordonnatrice aux communications

